

LA GAZETTE DES POUSSÈTTES

Journal des assistantes maternelles du particulier employeur - Quimper
n°17 • décembre 2012



Zoom sur

Noël avant l'heure.... à la plus grande joie des petits et des grands

En octobre, les animatrices du relais ont mis en circulation sur les différents secteurs de Quimper 12 sacs de jeux et 20 sacs à malices...

Pourquoi ces sacs ?

En 2010, à titre expérimental, la Caf du nord Finistère a offert aux nouvelles assistantes maternelles agréées, un « sac à malices » (composé de divers jeux et matériel). La fusion des 2 Caf a permis à l'ensemble des nouvelles agréées en 2011 de pouvoir également bénéficier de ce sac.

C'est dans ce contexte que l'équipe du relais a imaginé un prolongement de cette action en constituant des sacs de jeux pour permettre à l'ensemble des assistantes maternelles d'enrichir leur travail en ayant accès à de nouveaux jeux et matériel éducatif.

Le contenu de ce sac invite le professionnel à utiliser le jeu en approche éducative de son métier. Ce sac est conçu comme un outil de travail.

- > jeux et jouets à destination des enfants de tous âges,
- > du matériel pédagogique pour permettre au professionnel d'enrichir ses connaissances et découvrir d'autres techniques éducatives (marionnettes, cd, instruments de musique...),
- > une revue professionnelle.

Elles ont testé pour vous :

« Super bien »

« Les jeux sont adaptés »

« C'est comme un trésor, les grands comme les petits y trouvent leur compte... »

« Ça donne des idées »

« Le principe est bien » « on a bien joué »

« Les enfants ont adoré le tambourin... »



Sommaire

Zoom sur

Les sacs à malices

Dossier

Le langage

ou quand la parole prend corps

Infos pratiques

Trotteurs,
vous connaissez

Info santé

L'agrément :
référentiel national



dossier

Le langage

ou quand la parole prend corps



Le langage est chez l'être humain la forme la plus élaborée de communication, c'est un ensemble de codes partagés par un groupe de personnes, qui permet les interactions sociales.

Le langage peut être verbal, mais aussi gestuel ou graphique. Nous nous intéresserons ici essentiellement au langage verbal.

Les conditions de la mise en place du langage

Le développement du langage dépend de plusieurs facteurs morphologiques :

- de l'intégrité des structures cérébrales,
- de l'intégrité des organes phonatoires (langue, cordes vocales, poumons...),
- de l'intégrité du système auditif (pour la perception des sons et leur transmission au cerveau).

L'enfant qui naît sans malformation ou déficience connue, a donc toutes les capacités perceptives et motrices prêtes à fonctionner dès la naissance.

Ces capacités s'affinent au fur et à mesure que le cerveau se développe et se complexifie.

Enfin, le développement du langage dépend aussi de la qualité des stimulations extérieures dont l'enfant peut bénéficier, et du milieu de vie dans lequel il évolue. Le développement du langage est donc en lien direct avec le développement physique, affectif et social de l'enfant.

Les grandes étapes du développement du langage

Le développement du langage est très variable d'un enfant à l'autre, mais des repères existent.

Au niveau de la perception du langage (ce que l'enfant comprend du langage des adultes)

Avant la naissance : dès la 25^e semaine de grossesse, le système auditif est fonctionnel. Le dernier trimestre de la grossesse, le bébé entend la voix de sa mère et de son entourage et se familiarise avec.

Dès ses premiers jours de vie, l'enfant reconnaît la voix de sa mère, et perçoit distinctement tous les sons de la langue parlée autour de lui. Il capte visuellement les expressions du visage (fixe les yeux et la bouche)

Pendant les premiers mois, l'enfant reconnaît des suites de sons avant de reconnaître des mots.

Vers 6 mois, reconnaissance des mots familiers (maman, papa)

A partir de 8 mois, un enfant peut reconnaître un mot indépendamment du contexte

Vers 1 an, l'enfant comprend une cinquantaine de mots

Vers 15 mois, il comprend de petites phrases simples

Dès 18 mois, l'enfant comprend autour de 200 mots

Et vers 3 ans, l'enfant peut comprendre des consignes plus complexes, et de plus en plus de mots.

Une bonne compréhension de l'enfant est indispensable pour lui, pour passer à la phase de production de mots : il est donc, d'autant plus important de repérer rapidement ces signes de retards de compréhension.

Au niveau de la production du langage (ce que l'enfant dit)

La première année est la période de pré-langage

Les deux premiers mois de vie : l'enfant, dès les premiers jours est capable d'imiter des mimiques (pousser la langue, ouvrir la bouche), le bébé crie quand il entend les autres crier, les pleurs sont une forme de langage (productions vocales) et permettent au bébé de se faire comprendre

Ensuite, entre 2 et 5 mois le bébé prend plaisir à gazouiller (« areuh »), premiers éclats de rire, et premiers cris de joie. Il module sa voix et interrompt volontairement ses productions (échanges vocaux avec l'adulte, tour de parole)

Autour de 6 mois, l'enfant produit des syllabes et les double, c'est le babillage (« ba-ba », « ma-ma »)

Ce babillage marque la transition vers le langage, car les « pa-pa-pa-pa » deviendront bientôt papa.

A cette période, la communication non verbale se développe aussi : regards, sourires, gestes...

L'enfant parle
parce qu'il veut
communiquer...



La deuxième année est la période de production

Autour d'un an, c'est la période d'apparition des premiers mots (entre 12 et 16 mois), et du pointage (l'enfant montre du doigt les choses ou les personnes) = c'est une forme de communication avec l'adulte qui tente d'interpréter le geste de l'enfant, et qui le commente.

Autour de 18 mois, l'enfant peut produire une cinquantaine de mots, les associe (deux mots accolés, ex : boum doudou), et commence à dire « non ».

Vers 2 ans, l'enfant fait de courtes phrases (3/4 mots associés), utilise le pronom « moi », et emploie la négation (ex : « moi pas dodo »).

C'est aussi la période d'explosion lexicale : l'enfant peut dire entre 250 et 300 mots vers 2 ans.

Autour de 30 mois, l'enfant acquiert la syntaxe, les phrases sont construites (sujet, verbe, complément).

Apparition du « je », vers 3 ans.

Et entre 3 et 5 ans, le langage adulte de base est correctement articulé.

L'accompagnement de l'assistante maternelle pour favoriser le langage

Le développement du langage dépend des capacités innées de l'enfant, mais aussi et en grande partie des facteurs environnementaux : c'est-à-dire que pour favoriser le langage, l'enfant doit pouvoir grandir dans un milieu propice (où le langage et la communication régulière existent déjà), stimulant pour lui, et dans lequel il se sent entendu et écouté : il est alors reconnu en tant que personne qui parle et plus seulement en tant qu'enfant.

Info : en latin « infans » veut dire « celui qui ne parle pas encore ».

L'enfant parle parce qu'il veut communiquer, qu'il en a besoin et parce qu'il trouve du plaisir à le faire.

En tant que professionnelles, les assistantes maternelles doivent susciter ce plaisir, et favoriser la communication et la mise en place du langage :

- n'hésitez pas à regarder des livres : lire l'histoire, nommez les images,
- faire des jeux d'imitation de sons : engins, animaux...
- favoriser les jeux d'imitation, jeux symboliques (dînette, poupées...), et donc les échanges des enfants entre eux, parler au tout petit avec une voix aigüe (sons aigus mieux perçus par le bébé),
- répétez souvent les mêmes comptines, écoutez des chansons enfantines,
- nommez souvent les jeux utilisés par l'enfant,
- quand l'enfant babille, répondez- lui en l'imitant et en répétant les « vrais mots »,
- pendant les soins touchez et nommez les parties de son corps,
- cachez un objet et demandez à l'enfant où il est,
- lorsque l'enfant commence à parler, répétez ses paroles, posez- lui des questions,
- parlez normalement et ne forcez **jamais un enfant à répéter ou à parler**.

Les mots et les gestes adressés à l'enfant

Lorsque l'enfant est accueilli chez une assistante maternelle, le langage est le vecteur essentiel de la relation qui se tisse : il permet de faire connaissance et d'instaurer une confiance.

Le langage accompagne les soins corporels, les repas, les balades en extérieur, pose les interdits, bref tous les moments de la vie de l'enfant chez vous.

Par ailleurs, tout geste accompli auprès de l'enfant ne devient compréhensible que s'il est annoncé, et accompagné avec des mots qui lui donnent du sens, cela permet à l'enfant d'anticiper la situation et de ne pas la subir.

Exemple : un adulte qui arrive par derrière l'enfant et le mouche sans le prévenir .

Attention aussi aux fausses interprétations : un enfant montre un autre qui roule sur un porteur, paroles de l'adulte « tu veux aller sur le porteur » et l'adulte installe l'enfant sur le porteur. L'enfant a peut-être simplement voulu parler de l'autre qui était dessus et n'a pas forcément manifesté l'envie d'y aller.

D'où l'importance pour l'adulte de formuler une question claire à l'enfant : « est-ce que tu veux aller sur le porteur ? » attendre sa réponse, ou attendre qu'il essaie de le faire lui-même.

De même, les enfants apprennent aussi le langage par imitation, ils peuvent répéter des phrases entières : soyons donc vigilants au langage utilisé et au sens des mots ou des phrases adressés à l'enfant.

Exemples de la parole de l'adulte

« Viens changer tes fesses », l'enfant pourrait répondre « mais elles sont très bien mes fesses je ne veux pas les changer, par contre ma couche est sale ! ».

« Les miens sont sages mais le tien qu'il est turbulent ! », l'enfant pourrait répondre « le mien, le tien, je ne suis pas l'enfant de l'assistante maternelle ! ».

Ces phrases utilisées comme « t'es un amour, c'est bien mon chéri », peuvent maintenir l'enfant dans une relation de dépendance affective vis-à-vis de la professionnelle.

Il est aussi important de ne jamais nier les émotions et les souffrances de l'enfant. Exemple : un enfant qui tombe et l'adulte qui dit « ce n'est rien, ce n'est pas grave ! » ou « t'es pas beau quand tu pleures ».

Et, il est aussi préférable, de s'adresser individuellement à l'enfant, et ne pas parler toujours aux enfants de façon impersonnelle, en employant toujours le fameux « on ».

Pour finir, attention à ne pas tomber non plus dans la sur-verbalisation : la parole de l'adulte serait alors la toute puissante, ne laissant aucun doute et aucune place à l'enfant pour s'exprimer.

Bref il faut trouver le juste milieu (peut-être le plus difficile), et aussi respecter un enfant, qui regarde qui observe et qui ne dit rien.

Les âges donnés sont des repères qu'il faut aussi mettre en lien avec le développement global de l'enfant : un enfant très tonique sur le plan moteur prendra peut-être plus de temps au niveau du langage. Si des signes peuvent vous alerter sur une éventuelle difficulté, parlez-en avec les parents pour échanger vos observations. N'hésitez pas non plus à en parler avec des collègues, lors de votre venue au RAM, ou avec la puéricultrice qui vous suit.



Ce nouveau référentiel national s'applique aux demandes d'agrément, de modification et de renouvellement d'agrément déposés depuis septembre 2012.

Les ministères espèrent que ce référentiel, participant à la valorisation de cette profession, soutiendra « l'afflux de demandes d'agrément » amorcé par le plan Métiers de la Petite Enfance.

Ce décret ne reprend pas la proposition de loi, votée en première lecture au sénat en janvier dernier sur l'obligation de neutralité en matière religieuse sur le lieu d'exercice. Vous pouvez vous procurer la totalité du décret sur le site suivant :

www.legifrance.gouv.fr

rubrique « Les autres textes législatifs et réglementaires ».

Infos pratiques

Référentiel national pour l'agrément des assistantes maternelles

Depuis le 1^{er} septembre 2012, s'applique le nouveau référentiel national d'agrément des assistantes maternelles. Ce référentiel national d'agrément figure en annexe du décret 2012-364 du 15 mars 2012. Ce document permet d'homogénéiser les pratiques et de traiter chaque candidature à égalité selon des critères nationaux identiques. Ce référentiel se compose de deux sections.

1) Les capacités et les compétences pour l'exercice de la profession d'assistant maternel qui comprend :

- la santé de l'enfant accueilli,
- la maîtrise de la langue française orale et les capacités de communication et de dialogue,
- les capacités personnelles pour accueillir de jeunes enfants dans des conditions propres à assurer leur développement physique et intellectuel et les aptitudes éducatives,
- la disponibilité et la capacité à s'organiser et à s'adapter à des situations variées,
- la connaissance du métier, du rôle et des responsabilités de l'assistant maternel.

2) Les conditions matérielles d'accueil et de sécurité, les services instructeurs des conseils généraux doivent également étudier :

- les dimensions, l'état du lieu d'accueil, son aménagement, l'organisation de l'espace et sa sécurité,
- la disposition de moyens de communication permettant de faire face aux situations d'urgence,
- l'environnement du lieu d'accueil, la sécurité de ses abords et son accessibilité,
- la présence d'animaux dans le lieu d'accueil,
- les transports et les déplacements.

Infos santé

Trotteur, vous connaissez



Depuis 2004, le trotteur est interdit au Canada.

De nombreux pays militent pour l'abandon de son utilisation. La raison majeure étant le nombre accru d'accidents domestiques, dus à des chutes. Le risque de basculement est important. Les blessures le plus constatées sont des traumatismes faciaux, crâniens et des fractures.

Sources :

Cahiers de la puéricultrice, n° 223 janv. 2009

Comment, vous assistante maternelle pouvez aider les parents dans la démarche de ne pas s'en procurer... et ne pas l'utiliser ?

Comment enrayer cet intérêt plébiscité par les parents pour son caractère « ludique », l'autonomie qu'il apporte à l'enfant qui peut se déplacer seul dans la maison (considéré comme une aide à la marche) et du coup soulager le parent du portage ?

Pourtant, en France le youpala ou trotteur n'est pas prêt de disparaître. La raison en est purement commerciale. Il apparaît dans les publicités comme un achat indispensable, au même titre que le lit, la chaise haute et le tapis d'éveil. Les fabricants n'ont eu de cesse d'améliorer cet accessoire dit de puériculture, plus stable, tablettes sophistiquées, moins de risque de basculement.

Si les parents savaient

Proposé trop tôt (dès 5-6 mois parfois et trop souvent), il risque de générer des problèmes musculaires, risque de raccourcir les muscles du dos, des jambes et de crispier les pieds. Dans le trotteur, l'enfant se voit forcé de brûler les étapes (position assise, 4 pattes). Il est mis debout avant qu'il ne soit capable d'y arriver seul. Le trotteur travaille à sa place en portant le poids du corps et en le mainte-

nant en équilibre. **L'enfant intègre un centre de gravité faussé.** Cette lacune entraîne fréquemment des difficultés motrices, des maladroresses, des troubles de l'équilibre. L'enfant montre des difficultés à se relever s'il tombe au sol et plus tard descend mal les escaliers.

Avec la tablette en plastique qui entoure le youpala (préserve des collisions directes) l'enfant a intégré une « bulle de sécurité » qui ne lui permet plus de développer sa capacité d'être attentif aux obstacles, ne freine pas pour les éviter. Du coup, quand il marche (seul) il fonce et se fait mal en se cognant partout.

Conclusion

Hypertonie des membres inférieurs, pauvreté motrice, marche sur la pointe des pieds, instabilité, maladresse, mauvaises coordinations, chutes, excitabilité, ces signes peuvent vous alerter et vous questionner sur le fait que les parents peuvent en effet proposer à la maison le trotteur.

En tant que professionnelle, dans votre mission de prévention, ouvrez le dialogue avec les parents quant à l'utilisation du trotteur et des risques encourus.

Prendre contact avec le RAM :

- par courrier Pôle Enfance 9 rue du Maine
- par téléphone au 02 98 98 86 51
- ou par courriel à l'adresse suivante relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr

Comité de rédaction
Les animatrices du relais, E. Touzeau, S. Méchin-Riou, C. Gaydu,
Les assistantes maternelles : M. Pivard, B. l' Her, M. Le Bigot, J. Loheac, N. Laurent, S. Gouadon, M. Le Neen

Nombre d'exemplaires : 350
Conception : service imprimerie, ville de Quimper
Crédits photos : RAM (avec autorisation des parents) - Dépôt légal déc. 2012
ISSN : 1960 - 2057

